

Puechabon, le 02 janvier 2024.



DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

MAIRIE DE
PUÉCHABON

Objet : système d'alerte via CITYC Alerte.

La commune vient de se doter d'un système d'alerte à destination des habitants.

Il pourra être utilisé pour des alertes :

- météo (épisodes cévenols – neige etc.)
- coupure d'eau ou d'électricité
- travaux RD32 (circulation)

Le système permettra à tous les habitants mais aussi toutes les personnes extérieures (parents d'élèves – résidents ponctuellement – famille éloignée d'une personne âgée ou fragile ...) de s'inscrire via:

- numéro **0422510094**
- [www.https://gestion.cityc.fr/extranet_ville/inscription.php](https://gestion.cityc.fr/extranet_ville/inscription.php)

La commune pourra vous informer selon votre choix sur votre téléphone fixe et/ou portable. Vous recevrez un message vocal. En l'absence de décrochage, il sera enregistré sur votre messagerie ou répondeur. Vous pourrez l'écouter à tout moment.

Vous pouvez aussi prendre l'option sms mais aussi plusieurs canaux (sms – mail – messagerie).

Dans un foyer, plusieurs personnes peuvent être inscrits ; chacune avec leur numéro portable et leur mail.

Ce service est gratuit pour les usagers mais ce type de dispositif est obligatoire pour la commune dans le cadre du PCS (plan communal de sauvegarde) en cas de gestion de crises. Nous comptons sur vos nombreuses inscriptions afin de nous permettre de réussir à communiquer rapidement.

Le secrétariat et les élus restent à votre disposition pour toute question.

Bien solidairement,

Xavier PEYRAUD, Maire de Puechabon.